

AFFAIRE N° 26. - Location du Matériel Communal : Caterpillar - Bétonnière et Camions pour l'enlèvement des ordures à l'intérieur d'emplacements privés.

Le Maire donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Des demandes nous étant fréquemment adressées concernant le prêt ou la location du CATERPILLAR Communal - Type CAT.950 -, j'ai l'honneur de vous proposer de louer cet engin, dans la mesure, bien entendu, où il ne serait pas utilisé pour des travaux communaux.

Je pense que le prix de 5 000 Frs par heure d'utilisation - y compris la durée du trajet jusqu'au retour au Garage Municipal - pourrait être retenu. Ce prix comprend les services du chauffeur communal spécialisé dans la conduite du caterpillar

En ce qui concerne la bétonnière qui nous est demandée également assez souvent, le prix de 3 000 Frs par jour pourrait être fixé.

Je vous propose, par ailleurs, de porter de 1 000 à 1 500 Frs le prix de location des camions qui nous sont demandés pour l'enlèvement d'ordures se trouvant à l'intérieur d'emplacements privés, dans le centre-ville de Saint Denis.

Les recettes seraient perçues sur production d'un état détaillé établi par le Service Technique, et seraient imputables au chapitre 965 - article 7 144 - du budget communal.

Je mets la question aux voix.

ADOpte A L'UNANIMITE.

*rouvé  
le 8 janvier 1968  
de Jaquet  
en l'absence  
de J. Clément  
mention en  
du 9-1-68*